

# CENTRE D'IMAGERIE MEDICALE DE LA CANEBIERE

Radiologie Générale et Vasculaire – Echographie – Doppler – Mammographie – Radiologie Dentaire - Scanner

<p><b>Docteur André GABRIEL</b> Ancien Interne et assistant des Hôpitaux Chef de Clinique à la Faculté</p> <p>D.I.U. d'Echographie Gynéco-Obstétricale Périnat-Sud :13 02 023 0418 01</p>	<p><b>Docteur Dov HADDAD</b> Ancien Interne et assistant des Hôpitaux Chef de Clinique à la Faculté</p> <p>D.I.U. d'Echographie Gynéco-Obstétricale Périnat-Sud : 13 02 108 0047 33</p>
---	---

## INFORMATION

L'échographie est une technique d'imagerie, qui permet d'obtenir des images de votre enfant à venir, grâce à des ultrasons émis par une sonde et renvoyés par le fœtus. Cette technique dans les conditions d'utilisation médicale est dénuée de risque connu, ce qui explique sa large diffusion et utilisation en pratique médicale, y compris pendant la période anténatale. L'échographie Doppler repose sur le même principe et permet d'évaluer la circulation sanguine fœtale, placentaire et de l'utérus maternel afin d'apprécier la qualité des échanges materno-fœtaux et le bien être fœtal.

Au cours de la grossesse, 3 échographies de votre enfant vous seront proposées : au 1er trimestre, au 2° trimestre et au 3° trimestre

### Le but de l'examen

L'échographie permet d'obtenir certaines informations indispensables à une bonne prise en charge de la grossesse : âge exact de la grossesse (1), nombre de fœtus, évolution de la croissance avec appréciation de la qualité des échanges entre la mère et le fœtus en s'aidant du Doppler, et étude de la morphologie fœtale. Ceci pourrait conduire à vous proposer des investigations complémentaires, dont la réalisation d'un caryotype, (par amniocentèse) c'est-à-dire l'étude des chromosomes du bébé. Si vous ne souhaitez pas que soit effectuée sur votre enfant une recherche de malformation, vous devez le signaler au médecin ou à la sage-femme.

#### • *L'échographie du 1er trimestre*

Elle est réalisée aux environs de 12 semaines d'aménorrhée afin de :

- Déterminer l'âge exact de la grossesse (en cas de discordance avec l'âge présumé de la grossesse : c'est généralement la date obtenue par l'échographie qui sera retenue)
- Déterminer le nombre de fœtus
- Rechercher une anomalie morphologique
- Mesure de la clarté nucale pour le dépistage de la Trisomie 21.

#### • *L'échographie du 2ème trimestre*

Elle est réalisée aux environs de 22 semaines d'aménorrhée afin de :

- Surveiller le développement du fœtus (mesures du diamètre de la tête, de la circonférence abdominale, de la longueur du fémur ...)
- Dépister des malformations

En cas de difficultés, un nouvel examen de contrôle pourrait vous être proposé pour compléter l'étude anatomique, surveiller la croissance ou demander un avis complémentaire auprès d'un centre spécialisé dans le diagnostic anténatal.

#### • *L'échographie du 3ème trimestre*

Elle est réalisée en règle générale aux environs de 32 semaines d'aménorrhée afin :

- D'apprécier la croissance et le bien être du fœtus
- D'étudier la morphologie fœtale, car certaines anomalies ne se révèlent que tardivement dans la grossesse.

# CENTRE D'IMAGERIE MEDICALE DE LA CANEBIERE

Radiologie Générale et Vasculaire – Echographie – Doppler – Mammographie – Radiologie Dentaire - Scanner

<p><b>Docteur André GABRIEL</b> Ancien Interne et assistant des Hôpitaux Chef de Clinique à la Faculté</p> <p>D.I.U. d'Echographie Gynéco-Obstétricale Périnat-Sud :13 02 023 0418 01</p>	<p><b>Docteur Dov HADDAD</b> Ancien Interne et assistant des Hôpitaux Chef de Clinique à la Faculté</p> <p>D.I.U. d'Echographie Gynéco-Obstétricale Périnat-Sud : 13 02 108 0047 33</p>
---	---

(1) L'âge de la grossesse s'exprime en semaines d'aménorrhée (SA), c'est à dire à partir du 1er jour des dernières règles. Bien connaître l'âge de la grossesse est essentiel pour dépister une croissance anormale.

## Bénéfices et limites de l'examen

L'examen a pour but de surveiller le bon déroulement de la grossesse et de dépister d'éventuelles malformations du fœtus. Si une anomalie était évoquée ou diagnostiquée, l'avis d'un centre spécialisé dans le diagnostic anténatal pourrait être demandé. D'autres examens complémentaires (caryotype, bilan biologique, IRM ...) pourraient alors vous être proposés. Pour certaines malformations incompatibles avec la vie ou de mauvais pronostic, une autorisation d'interruption médicale de grossesse peut être justifiée. Pour d'autres anomalies, l'échographie permet de préparer au mieux l'accueil et la prise en charge dès sa naissance de l'enfant handicapé.

Malgré les améliorations techniques, cet examen, comme toute exploration d'imagerie n'est pas sûr à 100%. Il peut se produire qu'une anomalie pourtant bien présente ne soit pas détectée (malformation non ou difficilement accessible, mauvaises conditions d'examen liées à la position fœtale, à la quantité de liquide amniotique, au poids maternel), ou qu'à l'inverse certaines images soient faussement anormales. Enfin la nature et l'origine exacte d'une anomalie ne peuvent pas toujours être précisées par l'échographie et le pronostic ne peut pas toujours être porté avec exactitude.

Cet examen peut donc être source d'anxiété pour les parents. Mais les inconvénients sont inférieurs aux bénéfices attendus.

## Le déroulement de l'examen

L'examen est réalisé par un médecin.

Vous serez allongée dans une pièce sombre pour faciliter la lecture des images.

Une sonde d'échographie est posée sur votre ventre après application d'un gel qui facilite l'émission et la réception des ultrasons pour étudier l'anatomie du fœtus, ses dimensions, et ses annexes (cordon ombilical, placenta, membranes, liquide amniotique).

Dans certaines situations, une échographie par voie endovaginale (une sonde adaptée est introduite dans le vagin) peut vous être proposée afin d'améliorer la visualisation de certaines parties du fœtus ou de ses annexes.

Des photos peuvent être prises au cours de l'examen, mais la meilleure analyse se fait "en temps réel" au cours de l'examen. Ces clichés vous seront remis avec le compte-rendu.

La durée de l'examen est variable, liée principalement aux conditions de sa réalisation.

L'échographie est un examen difficile qui doit se dérouler dans le calme. Pas plus d'un accompagnant, pas de jeunes enfants.

Ce document est remis à toute patiente passant une échographie obstétricale.

## Résultats

Un premier commentaire pourra vous être donné au moment de l'examen, il ne s'agira là que d'une première approche, car les images doivent ensuite faire l'objet d'un compte-rendu écrit qui sera disponible dans les meilleurs délais.